



Le 21 novembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

ITINÉRANCE

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

SANTÉ MENTALE

M. McKee

L'hon. S. Wilson

M. McKee

L'hon. S. Wilson

M. McKee

L'hon. S. Wilson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SANTÉ

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

M. Legacy

L'hon. M. Fitch

ÉDUCATION

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

IMPÔT FONCIER

M. K. Arseneau

L'hon. G. Savoie

M. K. Arseneau

L'hon. G. Savoie

M^{me} Holt

L'hon. G. Savoie

M^{me} Holt

L'hon. G. Savoie

L'hon. G. Savoie

L'hon. G. Savoie

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

ITINÉRANCE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Monsieur le président, l'itinérance au Nouveau-Brunswick atteint des niveaux sans précédent.

[Original]

Plus de personnes sans-abri que jamais ; aimez-vous ce slogan?

[Traduction]

Il ne s'agit certainement pas du slogan que les gens du Nouveau-Brunswick veulent voir.

Lors de nos dernières délibérations à la Chambre, nous avons cherché à obtenir des réponses sur le manque de progrès de la part du gouvernement relativement aux refuges contre le froid. La ministre avait tout d'abord indiqué aux médias que les centres ouvriraient en octobre.

[Original]

Le 30 octobre, on a entendu un nouvel objectif du ministère du Développement social.

[Traduction]

Je cite la ministre : « L'intention était d'ouvrir les centres de services entre la mi-octobre et la mi-novembre ; nous n'avons donc pas dépassé l'échéance. [...] toutes les installations ouvriront leurs portes dans les prochaines semaines ».

Nous sommes le 21 novembre. Aucun centre n'est ouvert. Nous entendons maintenant parler d'une nouvelle échéance révisée, la troisième, fixée au 1^{er} décembre. La ministre expliquerait-elle à l'Assemblée la raison du retard?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. J'accueille défavorablement les propos selon lesquels les mesures prises seraient insuffisantes, car énormément de travail est en cours relativement à l'itinérance. Nous travaillons aux questions liées à l'itinérance depuis le début de l'été, car nous avons constaté la situation. L'hiver revient chaque année, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Par ailleurs, l'affirmation selon laquelle les refuges ou les centres de services ne sont pas ouverts est inexacte. Nous avons notre centre de logement à Moncton. On l'appelle Bridge to Home. Il est actuellement ouvert. Ses heures d'ouverture sont actuellement réduites, Monsieur le président et, dès le 1^{er} décembre, il sera ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Ses portes sont ouvertes. Les personnes sans-abri y sont les bienvenues. Nous avons accompli ce travail. Lorsque je parlais de la question à la Chambre il y a quelques semaines, j'ai aussi parlé des centres de services communautaires auxquels travaillaient les collectivités. Les collectivités ont pris part aux décisions sur l'emplacement des centres et les services qui y seront offerts, Monsieur le président.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, jusqu'à présent, la ministre parle uniquement de solutions pour les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick. Que dire des petites collectivités qui luttent elles aussi contre l'itinérance?

[Traduction]

Prenons l'exemple de St. Stephen. La collectivité a recensé plus de 100 personnes qui vivent dans une situation précaire, dont entre 60 et 70 qui vivent assurément dans des conditions très difficiles alors que le mercure atteint -6 °C.

La collectivité de St. Stephen et ses dirigeants municipaux travaillent sans relâche à la mise en lumière de possibilités de solutions. Lorsqu'une parcelle de terre a été proposée au gouvernement provincial, il a fallu des semaines avant que l'on obtienne une réponse. Les gens espéraient une réponse favorable, et les membres de la collectivité sont alors passés à l'action. Ils ont trouvé des roulottes. Ils ont préparé l'approvisionnement en eau et les services d'égout, mais le gouvernement leur a ensuite fait savoir que le terrain n'était pas adéquat.

La ministre expliquerait-elle la raison du retard pour ce qui est de fournir une aide aux gens de St. Stephen et pourquoi le terrain du gouvernement provincial initialement réservé au projet est maintenant considéré comme inadéquat? Il y a 67 personnes du Nouveau-Brunswick qui ont froid et qui attendent la réponse.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis préoccupée par le nombre de personnes que vous dites être sans-abri à St. Stephen. Je ne peux en donner le nombre, mais je vais prendre note de la question, car je veux y revenir et en parler demain.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous travaillons en très étroite collaboration avec des gens de St. Stephen. Nous avons travaillé avec des gens de la ville à diverses solutions et avons envisagé diverses possibilités de terrain. Nous poursuivons le travail. Oui, les gens avaient cerné une parcelle de terre qui appartient au gouvernement provincial et où ils auraient voulu installer un refuge. Le terrain a été jugé inadéquat. Je ne parlerai pas à la Chambre de la raison pour laquelle le terrain a été jugé inadéquat, mais je dirai que nous continuons de travailler avec les gens de St. Stephen afin de trouver le bon emplacement. Nous travaillons avec le maire et le groupe communautaire. Il se trouve que la députée de la région a un bureau qui est très bien situé, tout juste à côté du mien, à deux pas d'ici. Elle travaille en très, très étroite collaboration avec moi à la recherche d'une solution pour St. Stephen. Notre équipe participe aux efforts. Nous travaillons avec le maire et le conseil. Nous participons aux efforts et nous trouverons une façon de faire, Monsieur le président.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Pendant que le gouvernement cherche une façon de faire, des gens doivent dormir dans le froid ; j'espère donc que, dans l'avenir, nous constaterons davantage d'empressement de la part de la députée de Sainte-Croix et de la ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Nous entendons parler d'autres collectivités dont les membres travaillent seuls et de façon acharnée à la mise en lumière de solutions aux défis que pose l'établissement d'un refuge, et certaines d'entre elles ont reçu du soutien du gouvernement fédéral pour l'installation d'un grand refuge.

[Original]

Donc, j'espère que le gouvernement provincial n'essaiera pas de bloquer les investissements fédéraux dans nos collectivités qui ont pour but d'aider les plus vulnérables.

[Traduction]

Nous croyons comprendre que des fonds additionnels ont été approuvés pour l'achat d'unités modulaires de Terre-Neuve. La ministre indiquerait-elle quelle part des 8 millions de dollars annoncés l'année dernière a été consacrée cette année aux refuges contre le froid cette année? Veuillez indiquer comment les fonds seront dépensés dans chaque région et dans chaque catégorie, puis indiquer si des fabricants d'unités modulaires du Nouveau-Brunswick ont été envisagés. Je sais que le gouvernement actuel adore parler de l'approvisionnement néo-brunswickois. Alors, pourquoi des entreprises du secteur du logement au Nouveau-Brunswick n'ont-elles pas été envisagées aux fins d'un tel approvisionnement, lequel se fait à l'extérieur de la province?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Voilà de nombreuses questions. Si je répondais à chacune des questions, vous auriez

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

probablement droit à un discours de 40 minutes ; je m'efforcerai donc de fournir une réponse concise dans les 50 secondes qu'il me reste.

Nous travaillons en collaboration non seulement avec le milieu des affaires, mais aussi avec les municipalités et d'autres parties prenantes pour en arriver aux bonnes solutions aux questions liées à l'itinérance dans chaque collectivité. Dans nos grandes villes, nous avons constitué des équipes qui travailleront avec les gens à l'interne, iront à leur rencontre et fourniront en outre des services aux collectivités rurales du Nouveau-Brunswick pour les aider à répondre aux questions liées à l'itinérance. Nous faisons preuve de créativité et travaillons rapidement pour trouver des solutions, notamment à Miramichi et à St. Stephen, et nous prenons chaque jour des décisions sur la meilleure façon de fournir un refuge aux personnes en situation d'itinérance. Nous nous adaptons chaque semaine à mesure que nous apprenons de nouvelles choses. Nous avons notamment parlé d'une parcelle de terre qui était inadéquate. Monsieur le président, il est question de solutions propres à chaque collectivité.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je vais simplifier la question. Les fonds annoncés l'année dernière s'élevaient à 8 millions de dollars. Le gouvernement avait indiqué que 2 millions de dollars seraient dépensés l'année dernière, et nous croyons que, de cette somme, 1,6 million de dollars ont été dépensés. Quel est le budget de l'année en cours?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Monsieur le président, je vais prendre note de la question sur la répartition exacte des fonds. Nous fournissons des solutions sur le terrain à chaque collectivité. Il y a des questions liées à la sécurité et à l'affectation de nos équipes pour assurer dans ces endroits des services 24 heures sur 24. Nous avons des équipes qui travailleront à l'interne et des équipes qui iront à la rencontre des gens. Nous travaillons avec notre propre équipe au sein du ministère du Développement social, du ministère de la Justice et de la Sécurité publique et du ministère de la Santé. Nous fournissons de la formation sur la santé mentale et le traitement des dépendances. Nous fournissons une aide en matière de logement. Nous fournissons aux gens une aide sur le plan social. Nous aidons les gens à obtenir leur carte d'identité afin qu'ils puissent obtenir les divers services dont ils ont besoin.

Monsieur le président, nous travaillons au sein des collectivités. Nous avons des équipes qui travaillent à l'interne et des équipes qui iront à la rencontre des gens. Nous fournissons des services en fonction des besoins de chaque collectivité ; il se peut donc que les mesures prises à Moncton soient différentes des mesures prises à Fredericton ou à Saint John. Nous continuerons de travailler en collaboration avec chacune des collectivités pour leur fournir les services dont elles ont besoin. Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SANTÉ MENTALE

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, dans le cadre de l'enquête d'une coroner sur le décès de Lexi Daken, qui s'est enlevé la vie après avoir attendu plus de huit heures à un service des urgences, des recommandations ont récemment été formulées, lesquelles mettent l'accent sur une meilleure formation en santé mentale du personnel des services d'urgence et la communication à la population de plus de renseignements sur les ressources en santé mentale.

Le défenseur des enfants et des jeunes de la province croit que, bien que ces recommandations constituent un pas dans la bonne direction, elles ne suffiront pas à réparer le système. Il a mis l'accent sur trois aspects qui nécessitent des améliorations : une communication inadéquate entre les ministères, un nombre insuffisant de professionnels de la santé mentale et la transformation de programmes pilotes en systèmes intégrés au sein desquels les gens sauront où chercher de l'aide.

Bon, le premier aspect qui, selon le défenseur, exige un suivi, c'est l'amélioration de la collaboration et de la coordination entre les ministères. Je sais que l'on parle de la question depuis que mon père a rédigé son rapport en 2009, il y a plus de 14 ans. Quelle est la raison du manque de progrès de la part du gouvernement actuel quant à l'augmentation de la collaboration entre les ministères aux fins de la prestation de services de santé mentale intégrés?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Vous savez, Monsieur le président, je suis mère et grand-mère, et la tragédie que la famille Daken a dû traverser est pour moi inimaginable. La situation est absolument tragique, et nous la prenons très au sérieux. Des recommandations ont été formulées, et je tiens certainement à remercier les gens qui ont pris part à l'enquête et la coroner de leur travail, car celui-ci est très important. Nous examinons chaque recommandation afin d'améliorer les choses et d'empêcher une telle situation de se reproduire. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, bien que nous convenions que des changements ont été faits, les porte-paroles, les défenseurs et les parties prenantes du secteur continuent de remettre en cause les progrès réalisés par le gouvernement dans ce dossier. Des préoccupations persistent au sujet du centre de traitement résidentiel, lequel se fait attendre depuis longtemps, et, selon des critiques formulées, les services d'urgence ne constituent pas la solution et d'autres ressources doivent être consacrées aux services communautaires de santé mentale.

L'année dernière, le défenseur des enfants et des jeunes a décelé de grandes lacunes en ce qui concerne la planification et la stratégie à long terme dans plusieurs domaines clés, notamment le recrutement de ressources humaines, les partenariats communautaires, les services pour les Premières Nations et les soins primaires de santé mentale.

Questions orales

À la suite de l'enquête de la coroner sur le décès de Lexi Daken, le défenseur a encore une fois formulé des observations sur la pénurie de professionnels de la santé dans le secteur de la santé mentale. Oui, dans le discours du trône figure un vague engagement ou un passage au sujet de fonds consacrés à 51 postes en santé mentale dans les services des urgences, mais, encore une fois, combien de ceux-ci ont été pourvus, et quelles mesures concrètes le gouvernement actuel prend-il pour...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Vous savez, Monsieur le président, il y a eu un certain nombre de réalisations. J'ai commencé à les énumérer ici la semaine dernière et j'ai dit à l'opposition que beaucoup de travail avait été fait. Par exemple, 70 % ou 80 % des gens obtiennent des soins beaucoup plus rapidement qu'auparavant. Le travail se poursuit quant à l'aménagement d'installations où nous aurons un centre de rétablissement. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Toutefois, je dirai aux parlementaires du côté de l'opposition que, à tout moment, s'ils veulent me rencontrer à mon bureau, je les mettrai au courant de tout le travail que nous faisons. Je n'ai certainement pas le temps en une minute de vous parler de tout le merveilleux travail en cours.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Eh bien, Monsieur le président, la ministre a parlé durant 40 secondes, mais elle disposait de 60 secondes. Elle aurait pu nous fournir un peu plus de renseignements. Je sais que les gens d'en face aiment parler continuellement de divers programmes qu'ils ont mis en oeuvre, mais je vais revenir sur les recommandations faites il y a plus d'un an par le défenseur des enfants et des jeunes. J'attends un suivi, car je sais qu'il travaille à un rapport d'étape. L'une des recommandations portait sur les divers projets pilotes que le gouvernement actuel aime annoncer en parcourant la province et en tenant des cérémonies d'inauguration. Que fait-il pour mettre l'accent sur un système universel de soins en santé mentale? Le défenseur des enfants et des jeunes recommande que nous cessions de lancer des projets pilotes comme solutions de fortune, que nous mettions en lumière les mesures efficaces et que nous les étendions à l'échelle provinciale, dans un système de santé mentale accessible dans la province. Que fait donc la ministre responsable de la santé mentale? Fournirait-elle des détails précis sur les initiatives visant à transformer les projets pilotes, les diverses initiatives dont parlent les gens d'en face, en programmes financés à l'échelle provinciale?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Monsieur le président, le député d'en face sait que nous travaillons. Nous travaillons fort à l'établissement d'un centre. Comme je l'ai mentionné plus tôt, j'occupe mes fonctions depuis quelques mois, et ce que j'ai découvert pendant ce temps, c'est que nous n'avons pas de centre de rétablissement approprié où nous pouvons envoyer les personnes qui veulent se libérer de leurs dépendances, améliorer leur vie et mener une vie heureuse et bien

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

remplie. Faute d'un centre de rétablissement, nous ne pouvons pas remettre les gens dans la rue en espérant que leur vie s'améliorera, car ce n'est pas ce qui se passera. Il leur faut des services de santé mentale qui les aideront à composer avec la cause initiale de leur dépendance. Nous travaillons donc l'aménagement d'un centre de rétablissement.

Il y a eu un certain nombre d'initiatives formidables, notamment Planet Youth, une initiative axée sur la prévention dans quatre collectivités de la province. Il y a le programme en une étape. Nous avons maintenant la ligne d'écoute consacrée à la santé mentale. Il y a eu de nombreuses initiatives...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

SANTÉ

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, la semaine dernière, le ministre des Finances a présenté son compte rendu financier et économique du deuxième trimestre. De façon quelque peu inhabituelle, il prévoit maintenant pour la fin de l'exercice un excédent assez semblable à celui qui avait été prévu au printemps. Les résultats pour la fin du deuxième trimestre continuent cependant à suivre la tendance habituelle. Nous constatons pour la fin du deuxième trimestre un excédent de 17,8 millions de dollars par rapport aux prévisions établies pour les six premiers mois de l'exercice. En effet, les recettes demeurent plus élevées que prévu, et les dépenses, plus basses que prévu. Selon les prévisions visant la fin de l'exercice, l'excédent additionnel annoncé après le premier trimestre s'évaporerait au cours des six derniers mois de l'année. Selon le ministre, le rajustement est principalement attribuable à un dépassement budgétaire de 160 millions de dollars prévu au ministère de la Santé pour la fin de l'exercice.

Le ministre nous dirait-il à quels nouveaux investissements en santé prévus pour les six derniers mois de l'exercice le changement est attribuable?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je remercie le député d'en face de la question. Savez-vous quoi? L'opposition est difficile à suivre. L'opposition est difficile à suivre, Monsieur le président. Les parlementaires du côté de l'opposition veulent-ils un excédent ou un déficit? Veulent-ils vraiment que nous économisions de l'argent et pensions à l'avenir ou que nous dépensions tout maintenant? Je m'attendrais à ce qu'ils soient contents de voir que nos résultats sont semblables aux prévisions, mais ils ne sont pas contents. Ce n'est pas leur style. Ils ne peuvent être contents pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ils ne peuvent se réjouir à l'idée que la vie des gens du Nouveau-Brunswick est meilleure qu'elle ne l'a été durant le mandat de Brian Gallant.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Les parlementaires du côté de l'opposition ne peuvent se remettre de l'idée que le premier ministre a veillé à ce que l'on passe au travers d'une pandémie mondiale et, auparavant, d'une terrible crise économique. Savez-vous quoi? Nous avons replacé la province dans la position qu'elle devait occuper. Nous veillons sur les gens du Nouveau-Brunswick. Nous nous occupons du budget et nous continuerons de le faire. Nous faisons le travail, Monsieur le président.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Eh bien, Monsieur le président, ce que cherche l'opposition, ce sont peut-être des réponses.

Dans son message publié la semaine dernière, le ministre indique que, vu de meilleures perspectives en matière de recettes, le gouvernement augmentera le budget consacré aux soins de santé. Voilà un message très proactif. Dans ses notes, il est indiqué que le budget augmentera de 162 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des coûts de fonctionnement et des coûts relatifs au personnel. Voilà un message très réactif. Que se passe-t-il au juste? Le gouvernement adopte-t-il une approche proactive à l'égard des soins de santé, ou règle-t-il simplement les factures d'une personne qui a déjà dépensé l'argent?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, un examen de la gestion globale du système financier pour les cinq dernières années montre que nos dépenses en santé sont sans précédent, et ce, surtout celles des deux ou trois dernières années. Les mesures instaurées pour rendre la vie plus abordable sont prises en raison de politiques fédérales qui font absolument augmenter les coûts avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer. Nous devons pallier de mauvaises politiques. La cause profonde, c'est véritablement ce que voyons à Ottawa.

Monsieur le président, pensez aux dépenses en santé. Au bout du compte, quelle mesure peut changer la situation entourant les soins de santé? Il s'agit de l'optimisation de l'argent des contribuables. La solution ne peut consister à se demander combien d'argent nous pouvons encore dépenser et à se dire qu'il s'agit là d'une mesure favorable. La solution consiste à se demander : Que pouvons-nous obtenir de plus pour l'argent durement gagné de nos contribuables? Il s'agit de la cible depuis le début.

Nous sommes maintenant en mesure de dépenser davantage, car nous n'avons pas à payer 80 millions de dollars chaque année en intérêts, une somme qui était versée aux banques. Nous consacrons ces fonds aux services fournis. Les services d'arthroplastie de la hanche et du genou et les services d'opération de la cataracte s'améliorent. La situation s'améliore, Monsieur le président.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, voilà une réponse intéressante. Je n'ai toujours pas entendu parler de nouvelles initiatives en santé qui seront

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

lancées dans les six prochains mois aux fins d'investissements. À l'heure actuelle, les dépenses du ministère de la Santé sont conformes aux prévisions. Tout se passe comme prévu. Les fonds doivent simplement être dépensés au cours des six prochains mois.

Ce que nous savons, c'est que le ministre et le premier ministre se sont toujours dépeints comme des gestionnaires prudents et des gardiens responsables du budget. Ce que nous constatons, c'est qu'ils ne sont maintenant que victimes des circonstances et de la conjoncture actuelles. S'ils sont de vrais gestionnaires, nous diraient-ils quelle est la stratégie? Autrement, il semblerait qu'ils ne fassent que subir la situation. Maîtrisez-vous la situation ou la subissez-vous?

Ce que j'aimerais savoir... Nous savons qu'ils n'ont pas un très bon bilan en matière de prévision des recettes. Commençons-nous à voir aussi leur incapacité à prévoir ou à gérer les dépenses?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis content d'avoir l'occasion de répondre à la question. Le député d'en face a dit qu'il n'avait vu aucune nouvelle initiative et il a demandé quelles initiatives seraient lancées dans les six prochains mois. Eh bien, Monsieur le président, nous avons pris un certain nombre de mesures. Il y a des initiatives qui améliorent la situation en ce qui concerne les soins de santé fournis aux gens du Nouveau-Brunswick.

Je vais vous en nommer une. Je vais commencer par celle-ci. Nous avons étendu le Programme de pompes à insuline afin que les personnes de plus de 25 ans y soient admissibles. Les personnes de plus de 25 ans peuvent maintenant présenter une demande de pompe à insuline, et cela change les choses pour tant de personnes, Monsieur le président. Il ne s'agit pas de la seule mesure. Lorsque des parlementaires siégeaient en comité et cherchaient des questions, nous avons annoncé le programme de surveillance continue de la glycémie. Nous l'avons annoncé. Cela améliorera la vie de 5 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui sont insulino-dépendantes. Voilà une mesure concrète.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

ÉDUCATION

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, comme mes collègues et les gens de la province, j'ai été choquée et horrifiée d'apprendre dans les nouvelles ce matin que l'on fournissait à certains membres de notre personnel enseignant de l'équipement de KEVLAR pour les protéger à l'école et dans les classes. Il y a à peine deux semaines, la New Brunswick Teachers' Association a révélé des histoires déchirantes de violence dans nos écoles. Je ne peux m'empêcher de penser que la violence est largement alimentée par les paroles blessantes du ministre. Il y a des mois, le gouvernement actuel s'est engagé à fournir un soutien additionnel aux fins de l'inclusion dans les classes. J'aimerais demander au ministre de l'Éducation comment le gouvernement

Questions orales

provincial procède actuellement pour recruter des spécialistes du comportement et de l'inclusion qui aideront le personnel enseignant dans les classes.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de la question. Je suis très offensé par les propos selon lesquels j'aurais d'une quelconque façon alimenté la violence dans les classes. Vous savez, nous voulons que les classes et les écoles soient sécuritaires. Nous travaillons fort pour assurer au quotidien une telle sécurité. La composition des classes n'est pas une nouvelle préoccupation. Je parlais déjà de la composition des classes quand nous avons commencé les consultations sur l'immersion en français. La composition des classes, surtout au sein du système anglophone, dans le programme d'anglais principal, est l'une des préoccupations qui se posent à nous, mais nous avons en outre des préoccupations liées à la composition des classes du côté francophone. Ce que nous avons fait, c'est augmenter le nombre de mentors en gestion du comportement au sein de notre système scolaire. Nous pouvons constater les effets positifs de ces mentors par la réduction des comportements négatifs inscrits dans le portail PowerSchool. Nous continuerons de mettre l'accent sur la sécurité dans les écoles. Merci.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Aux parlementaires du côté du gouvernement, je veux dire que nous savons que notre système d'éducation perd ses ressources. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le personnel enseignant choisisse d'autres carrières ou d'autres provinces. Il nous manque du personnel enseignant, et nous demandons à celui qui est en poste d'effectuer des tâches pour lesquelles il n'est ni formé ni équipé.

L'inclusion dans la salle de classe est un droit de la personne et nécessite les ressources appropriées. J'aimerais que le ministre me donne plus de détails. J'aimerais notamment qu'il me dise dans quelle mesure l'utilisation du Kevlar dans le système d'éducation a augmenté au cours de la dernière année. Combien cet équipement de protection coûte-t-il au district et au ministère? De plus, pourquoi cet argent est-il utilisé pour l'achat d'équipement de protection plutôt que pour l'embauche de professionnels qualifiés et bien formés?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le recrutement et le maintien en poste de notre personnel enseignant et de tout le personnel dans notre système scolaire sont vraiment importants. Nous continuons à chercher à atteindre la pleine équipe dont nous avons besoin dans nos écoles pour l'inclusion, pour l'enseignement du français, pour l'enseignement des mathématiques, pour l'enseignement de l'anglais et pour l'enseignement de toutes les autres matières.

Questions orales

C'est vrai que, au cours des dernières années, des personnes ont eu accès à de l'équipement essentiel pour assurer leur sécurité. C'est le travail des districts scolaires. Je suis en train de discuter avec les districts scolaires pour voir comment cet équipement de Kevlar est utilisé dans le système, de quelle façon il est utilisé et pourquoi il l'est ; je cherche à voir s'il y a d'autres mesures que nous pourrions prendre à cet égard.

[Traduction]

IMPÔT FONCIER

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, dans un article de la CBC publié hier était cité le directeur général responsable des finances pour la ville de Saint John, Kevin Fudge, selon qui l'entièreté du fardeau de l'augmentation des recettes au titre de l'impôt foncier municipal devrait être porté par les gens de Saint John. Cela est attribuable à la réglementation provinciale au titre de laquelle le taux d'impôt foncier que peuvent appliquer les municipalités aux biens industriels ne peut être supérieur à 1,7 fois le taux applicable aux biens résidentiels. Les municipalités qui réduisent le taux d'impôt applicable aux biens résidentiels pour pallier l'augmentation rapide du montant des évaluations doivent ainsi réduire en outre le taux applicable aux grandes installations industrielles. Au début de la Réforme de la gouvernance locale, il avait été promis qu'une autonomie accrue serait accordée aux gouvernements locaux, mais les responsabilités additionnelles n'ont pas été accompagnées des ressources et des outils nécessaires. Le ministre des Gouvernements locaux éliminera-t-il la restriction qui empêche la ville de Saint John d'augmenter les recettes provenant de l'impôt sur les biens industriels, desquelles elle a besoin pour financer les services publics essentiels?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En ce qui concerne le processus de la Réforme de la gouvernance locale, nous avons indiqué très clairement que nous mènerions une réforme structurelle, réforme à laquelle nous procédons actuellement. Par la suite, nous entreprendrions une réforme financière. Soulignons que, en 2018, les gens de Saint John demandaient une réforme fiscale. Il s'agit d'une mesure que nous avons entreprise et qui fera partie de la réforme financière que nous lancerons en 2024.

Si vous examinez ce qui se passe sur le marché... Les biens résidentiels ont fait l'objet de la plus grande augmentation liée aux évaluations, par rapport aux biens industriels lourds. Vous constaterez que le marché est stagnant ou, du moins, que les évaluations n'y ont pas connu une augmentation aussi forte que sur les marchés résidentiels. Voilà pourquoi vous y voyez une petite différence. La ville de Saint John a connu la plus forte augmentation liée à l'industrie lourde, laquelle augmentation s'élève à 4,98 millions de dollars ; il y a donc...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, les gouvernements libéraux comme les gouvernements conservateurs parlent depuis des années de régler les préoccupations financières qui touchent Saint John sans agir pour régler le problème à la source. L'inaction a assez duré. Il est temps d'habiliter la ville de Saint John à faire en sorte que tous les propriétaires fonciers soient imposés équitablement. Les gens de Saint John font de plus en plus les frais des plus faibles montants d'impôt foncier exigés des grandes sociétés. Depuis 2020, l'impôt foncier que paient les gens de Saint John a augmenté de 35 %, alors que, pour l'industrie lourde, il n'a augmenté que de 6 %. Les gouvernements qui se sont succédé, je le répète, ont laissé les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick porter le fardeau afin que l'industrie lourde n'ait toujours pas à payer sa juste part. Le ministre des Gouvernements locaux mettra-t-il un terme au traitement de faveur accordé à l'industrie lourde et habilitera-t-il la ville de Saint John à faire en sorte que tous les propriétaires fonciers soient imposés équitablement? Autrement, il pourrait peut-être nous dire qui lui rend service en retour.

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Je pense que l'on tient aujourd'hui un certain discours. Voilà maintenant la troisième fois, je pense, où une personne de ce côté-ci de la Chambre doit prendre la parole pour dire : Je suis très offensé par les propos tenus. Les parlementaires d'en face, surtout le député d'en face, n'ont absolument pas à... Le député d'en face est bien avisé. Il sait en quoi consiste notre travail à la Chambre. Demander à un ministre de rendre des comptes et insinuer que des gestes inacceptables ont été posés sont deux choses bien différentes. Absolument aucun geste inacceptable n'a été posé, Monsieur le président, et je suis très offensé par de telles insinuations.

Ce que nous avons fait, au bout du compte, c'est établir un système de classification fiscale. Voilà un changement qui a découlé jusqu'à maintenant de la réforme, mais la réforme financière n'est pas encore terminée. En fait, elle n'a même pas encore commencé. Elle commencera en 2024. Examinez la situation et vous constaterez que, au départ, nous en étions à 1,5 fois le taux d'évaluation. Nous avons adopté des modifications pour que le facteur puisse varier de 1,4 à 1,7. Cela permet, si on le veut, d'appliquer à l'industrie lourde un facteur de 1,7...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Le précédent ministre des Gouvernements locaux s'était engagé à ajouter des catégories à notre système dans le cadre des réformes de l'impôt foncier. Le ministre nous dirait-il si le travail demeure en cours?

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Il s'agissait d'une composante de la dernière question qui m'a été posée. Il s'agit précisément de la question

Questions orales

dont je parlais. Nous avons instauré — les dispositions ont déjà été mises en oeuvre — un système qui permet aux municipalités, aux entités, de disposer d'une gamme de classes fiscales. La ville de Saint John demande un accès élargi à celles-ci. Nous sommes disposés à examiner la question, mais nous voulons veiller à ce que cela soit fait dans le contexte de la réforme financière à venir.

Je pense que, si nous commençons à essayer de prendre des engagements sur le parquet de la Chambre, cela pourrait causer des problèmes quant à la situation avec laquelle nous devrons au bout du compte composer. Nous devons veiller à ce que toutes les mesures que nous prenons soient prises dans un contexte provincial, c'est-à-dire qu'il faut tenir compte non seulement des intérêts d'une municipalité, mais aussi des intérêts de l'ensemble de la population. Voilà la difficulté que posent toujours les réformes, Monsieur le président.

Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous entreprenons une telle mesure. Le système est fragmenté. Tout le monde procédait un peu différemment. Rien n'était tout à fait uniforme. La Réforme de la gouvernance locale visait à donner une voix démocratique à la population.

La composante financière est la deuxième partie qui...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je pense que les membres des organismes municipaux seront très contents d'entendre le ministre s'engager à mener en 2024 une réforme financière, car un sommet devait avoir lieu pour que l'on discute de la question, mais il a été annulé. Un rapport a été publié à ce sujet... Désolée, le rapport n'a pas été publié. Un rapport a été présenté au gouvernement, mais n'a pas été publié. Faute d'une réforme financière, le travail de réforme municipale accompli par le gouvernement pourrait se solder par un échec. J'espère donc que le ministre en dira davantage sur son engagement à mener en 2024 une réforme financière et précisera quand celle-ci aura lieu, car il s'agit d'une question urgente à laquelle les municipalités voudraient que vous donniez suite maintenant.

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci, Monsieur le président. Je pense que, aux fins du compte rendu, je dois en quelque sorte procéder à de petites corrections. Le sommet financier a été reporté et il l'a été pour une très bonne raison.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Pardon. Madame la chef de l'opposition, voulez-vous ajouter quelque chose?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Monsieur le ministre et Madame la députée, je vous souligne que le débat ne peut se tenir sous forme de dialogue. Adressez-vous à la présidence. Merci.

L'hon. G. Savoie (Saint John-Est, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis désolé, mais je vous entends encore jacasser de l'autre côté. Je pensais que vous deviez faire de la politique autrement. Je suppose que c'était aussi un jeu.

Bon, Monsieur le président, nous pouvons parler de ce qui s'est passé relativement au sommet financier, d'accord? Un engagement avait été pris à cet égard. Un engagement avait été pris, mais nous avons constaté une divergence d'opinions entre les divers organismes quant aux attentes. Donc, au lieu d'essayer de suivre une approche dont les résultats ne feraient pas l'unanimité, nous avons décidé de prendre un peu de recul pour faire en sorte que les mesures prises soient favorables à l'ensemble de la population. Voilà comment nous servons au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Au lieu de faire ce que la chef de l'opposition voudrait que nous fassions, nous ferons...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je ne saurais qu'imaginer ce que ressentent les gens du Nouveau-Brunswick en entendant de tels propos. Ils entendent le ministre des Finances dire que les gens du Nouveau-Brunswick se portent mieux que jamais, alors que l'itinérance au Nouveau-Brunswick atteint des sommets. Plus de personnes âgées que jamais attendent des soins de longue durée. Plus de personnes du Nouveau-Brunswick que jamais doivent attendre plus de 48 heures pour obtenir des soins primaires. Le niveau d'endettement des ménages a augmenté, car les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à joindre les deux bouts.

Voilà pourquoi nous posons aujourd'hui des questions sur les services de santé mentale. Le mois en cours est extrêmement difficile, et les personnes qui ont du mal à composer avec le coût de la vie éprouvent des difficultés et cherchent du soutien. Le ministre des Finances a promis des mesures visant à rendre la vie plus abordable. Il a même parlé de la possibilité de réductions fiscales. Lorsque nous enregistrons un excédent de 1 milliard de dollars, l'heure n'était pas aux réductions fiscales. Nous n'avons maintenant qu'un excédent de 35 millions de dollars et nous nous demandons s'il y aura un jour des réductions fiscales. Quelles mesures visant à rendre la vie plus abordable, comme l'élimination de la taxe sur le carbone instaurée le premier ministre Higgs, le gouvernement actuel...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous sommes enfin d'accord avec la chef de l'opposition. Elle a raison. Nous avons au Nouveau-Brunswick plus de personnes que jamais — leur nombre a augmenté de 80 000 au cours des deux dernières années et demie. Nous n'avons jamais connu une telle situation. Des gens apprennent à connaître le Nouveau-Brunswick et l'adorent. La situation pose-t-elle des défis? Absolument. Il y a 7 000 élèves de plus qu'auparavant. Il y a cinq ans, nous fermions des écoles. Je suis sûr que la chef de l'opposition s'en souvient, car elle était ici lorsque la situation dans la province connaissait un déclin et elle était responsable du Conseil de l'emploi lorsque les 3 500 personnes ayant été recrutées étaient employées par le gouvernement. Il s'agissait alors du plan de création d'emplois. Il n'était pas question du secteur privé. Il n'était pas question d'accroître les investissements dans la province. Les fonds provenaient du gouvernement et des contribuables.

Quand nous, nous avons davantage d'argent à dépenser dans la province, c'est parce que, parallèlement, les taxes et impôts ont en fait diminué et que nous payons moins d'intérêts. L'augmentation de la population de notre province pose des défis. Il y a des défis liés au logement. Il y a des défis liés à l'itinérance. Il s'agit de bons problèmes à avoir, mais ceux-ci posent des défis, et nous répondrons à chacun d'entre eux, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.